



Communiqué de presse

Paris, le 26 octobre 2021

## **Crédit Agricole Assurances confirme son engagement pour une assurance durable et une économie bas carbone et annonce son adhésion à la Net Zéro Asset Owner Alliance et aux principes pour une assurance durable (PSI)**

S'inscrivant pleinement dans les engagements du groupe Crédit Agricole en faveur du climat, Crédit Agricole Assurances poursuit son action pour une économie bas-carbone au travers de ses investissements en faveur de la transition énergétique et poursuit l'intégration des enjeux ESG dans son activité (offres et investissements).

« La signature des PSI et l'adhésion à l'alliance Net-Zero Asset Owner sont une nouvelle étape dans notre engagement en faveur de l'assurance durable et du changement climatique. Face aux enjeux sociétaux et environnementaux majeurs auxquels nos sociétés sont confrontées, nous sommes convaincus de l'impact positif qu'apporte l'intégration des enjeux ESG dans l'ensemble de nos activités » déclare Philippe Dumont, Directeur général de Crédit Agricole Assurances.

Lancée en septembre 2019 lors du Sommet Action Climat des Nations Unies, l'**alliance Net-Zero Asset Owner (NZAOA)** rassemble les assureurs et investisseurs qui s'engagent sur la neutralité carbone de leur portefeuille d'investissements d'ici 2050. Avec pour objectif principal de limiter la hausse de la température moyenne globale à 1,5°C, l'adhésion à l'Alliance implique de :

- S'engager vers une transition des portefeuilles d'investissement à zéro émission nette de GES à 2050,
- Rendre compte régulièrement des progrès accomplis,
- Établir des objectifs intermédiaires tous les 5 ans. A horizon 2025, Crédit Agricole Assurances s'engage :
  - o à baisser de 25% l'empreinte carbone de son portefeuille d'investissement coté en actions et obligations corporate.
  - o à doubler ses investissements dans les énergies renouvelables pour permettre, à terme, d'atteindre une capacité installée de 10,5 GW, soit la consommation moyenne en énergie de 4 millions de foyers par an.

Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) depuis 2011, Crédit Agricole Assurances rejoint par ailleurs les principes pour une assurance durable (PSI) qui ont pour vocation la mise en place d'un cadre incitant le secteur de l'assurance à intégrer les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans ses prises de décisions, au travers de quatre principes fondateurs :

- Intégrer dans les prises de décision les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance pertinents pour les métiers de l'assurance,

- Collaborer avec les clients et les partenaires pour les sensibiliser aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance, et les inciter à mieux maîtriser les risques et à développer des solutions concrètes,
- Coopérer avec les gouvernements, les régulateurs et les autres parties prenantes pour promouvoir au sein de la société une action globale répondant à ses enjeux environnementaux sociaux et de gouvernance,
- Rendre compte de l'application des Principes et faire preuve de transparence en publiant régulièrement l'état d'avancement de leur mise en œuvre.

#### **A propos de Crédit Agricole Assurances**

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le Groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 5 100 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2020 s'élève à 29,4 milliards d'euros (normes IFRS). [www.ca-assurances.com](http://www.ca-assurances.com)

#### **Contacts presse**

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98

Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26

[service.presse@ca-assurances.fr](mailto:service.presse@ca-assurances.fr)